



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS CITOYEN (PSC)

Maîtrise les gestes de secours pour sauver des vies !

En partenariat avec la Protection Civile de Saint-Maur

35 €

- ➡ Pour les jeunes de 11 à 25 ans
- 🕒 Session de 7h (de 9h à 17h)
- 📍 134 Rue Garibaldi

Samedi 30 mai **Dimanche 21 juin**

Samedi 18 juillet **Dimanche 13 septembre**

Samedi 26 septembre **Dimanche 11 octobre**

Samedi 21 novembre **Samedi 12 décembre**

Informations au 01.41.81.10.83
Inscription sur l'espace citoyen



ADHÉSION AU SERVICE JEUNESSE

Le service Jeunesse se modernise et se digitalise pour simplifier vos démarches.

- Connectez vous ou créez un compte sur l'espace citoyen.
- Les documents à fournir restent inchangés.
- Une fois la demande validée, un courriel de confirmation vous sera adressé.
- Les demandes sont traitées sous 24 à 48h (jours ouvrés).

Après validation, votre facture de 12€ sera disponible en ligne.

Il est possible de payer :

- En ligne via l'Espace Citoyen.
- ou sur place, au service Jeunesse.

En raison des délais de traitements, il est conseillé d'effectuer votre inscription au moins une semaine avant le début des vacances scolaires afin de pouvoir réserver les activités.

Information :

Maison des Etudiants
3 bis rue André Bollier
94100 Saint-Maur-des-Fossés
01 41 81 10 83

Horaires d'ouverture :
du Lundi au vendredi de
10h à 21h
Le samedi de 10h à 18h

**Restez informés des activités du service Jeunesse
en flachant le QR code de notre chaîne WhatsApp**



@VilleSaintMaur

saint-maur.com

